

Le Mans // du 16 mars au 7 avril

Les photographiques 2019

Appel à auteurs

Les Photographiques 2019 se dérouleront du 16 mars au 7 avril au Mans et dans des villes alentours.

La manifestation, organisée chaque année par l'association "Festival de l'image" permet la rencontre d'un large public avec la création photographique contemporaine, avec les œuvres et les auteurs.

Il n'y a pas de thème imposé.

Les organisateurs établiront leur programmation en privilégiant la diversité des sujets et des formes photographiques, tout en cherchant des visions d'auteur caractérisées par leurs qualités artistiques, leur originalité et leur cohérence.

Peuvent participer tous les artistes à l'origine d'une œuvre photographique quels que soient leur statut, leur âge et leur nationalité. Les candidats proposeront un ou deux ensembles **maximum** mais un seul d'entre eux pourra être retenu.

Le montant au droit d'inscription est fixé à 15 €.

Chaque photographe sélectionné au titre de l'appel à auteurs sera présenté dans le cadre d'une exposition collective du 16 mars au 7 avril. Il se verra attribuer la somme de 700 € à titre de droits d'auteurs pour l'exposition et pour l'acquisition d'un tirage par l'association.

L'auteur organisera l'acheminement de ses images et leur retour.

Seuls les frais de transport et de déplacement seront pris en charge sur justificatif dans la limite de 500 € (facture, billets de train, tickets de caisse carburant, tickets autoroutes, etc...).

L'association "Festival de l'image" ne prendra pas en charge les coûts de production des œuvres exposées.

Pour participer à la sélection :

- **prenez connaissance du règlement de participation : www.photographiques.org**
- **faites nous parvenir votre candidature au plus tard le 31 août 2018 par voie numérique obligatoirement** et éventuellement complétée par un dossier papier
- **réglez les droits d'inscription de 15 € dans les mêmes délais.**

Les dossiers non conformes ne seront pas examinés.

Utilisez uniquement ce courriel pour votre candidature et vous renseigner à propos de l'appel à auteurs :

appelauteurs@photographiques.org

Le Mans // du 16 mars au 7 avril

Les photographiques

2019

Conditions de participation appel à auteurs

Peuvent participer tous les artistes à l'origine d'une œuvre photographique cohérente, quels que soient leur statut, leur âge et leur nationalité. Aucun thème n'est imposé.

Les candidats peuvent présenter une ou deux séries maximum mais seulement l'une d'entre elles pourra être retenue. (Les séries en cours peuvent être acceptées à condition qu'elles soient suffisamment développées. L'auteur devra pouvoir garantir la finalisation de la série avant février 2019).

La sélection se déroulera en deux étapes.

- Présélection : 30 auteurs seront retenus sur l'ensemble des dossiers reçus. Ils seront prévenus personnellement et la liste sera mise en ligne sur le site et dans la brochure des Photographiques. Les dossiers de candidature présélectionnés non retenus pour la programmation définitive pourront être présentés sous forme de diaporama durant le festival.

- Sélection : une douzaine d'auteurs retenus. Ils seront prévenus personnellement et la liste sera mise en ligne sur le site des Photographiques. Les artistes sélectionnés exposeront dans le cadre de la programmation 2019.

Les œuvres, sauf cas particulier, devront être tirées, montées et prêtes à être présentées que ce soit sous la forme d'un accrochage classique ou d'une installation. Elles seront acheminées jusqu'au lieu d'exposition avant le 9 mars par les soins de leur auteur.

Chaque série sélectionnée par les organisateurs au titre de l'appel à auteurs pourra être présentée dans le cadre d'expositions collectives ou individuelles du 16 mars au 7 avril au Mans ou dans des villes avoisinantes. Dans ce cas, le calendrier peut être légèrement décalé. Son auteur en organisera l'acheminement jusqu'au lieu d'exposition avant le samedi 9 mars, ainsi que le retour à la date qui lui sera indiquée.

Les œuvres seront présentées sous la responsabilité de leur auteur qui garantit que celles-ci n'enfreignent en rien le droit de l'image. Les organisateurs ne sauraient être recherchés en responsabilité à cet égard.

Chaque photographe sélectionné se verra attribuer la somme de 700€ à titre de droits d'auteurs pour l'exposition et pour l'acquisition d'un tirage par l'association. Les frais de déplacement pour l'ouverture du festival et de transport des œuvres pourront être pris en charge par l'association, sur justificatifs (factures, billets de train, tickets de caisse carburant, tickets autoroutes, etc...) et dans la limite de 500€.

L'accrochage sera assuré par les membres de l'association. Les photographes qui désirent y participer devront en supporter les frais.

Un plan d'accrochage peut être proposé par les photographes. Il sera respecté dans la mesure des possibilités techniques du lieu d'exposition.

Les œuvres seront assurées à compter de la date de réception et jusqu'à 7 jours après la clôture des expositions.

Les photographes sélectionnés devront fournir ultérieurement des éléments de communication et notamment 3 images HD libres de droits pour la manifestation. Les modalités leur seront communiquées ultérieurement.

Le décrochage sera assuré par les membres de l'association. Si l'auteur a fait appel à un

transporteur, les organisateurs effectueront les démarches nécessaires à la réexpédition sous réserve que le conditionnement des œuvres soit suffisant et puisse être réutilisé pour le retour. À défaut, les organisateurs tiendront les œuvres à disposition de l'auteur sans prolongation de la période d'assurance.

Après avoir pris connaissance des présentes conditions de participation vous adresserez au plus tard le 31 août 2018 :

- **Votre dossier numérique comportant :**
 - **Le formulaire de participation dûment rempli et signé**
 - **Un ensemble cohérent d'images***
 - **Un texte de présentation**
 - **Une mini bio artistique**

***Tous les fichiers numériques** (textes, formulaire, photos) portent un titre commençant par le nom de l'auteur; chaque fichier photo (format .jpg, 72dpi, 800 pixels pour le + grand côté) est identifiée par le nom de l'auteur et le n° de l'image.

à : appelauteurs@photographiques.org

- **Votre dossier papier (facultatif) est à envoyer la même date à :**
LES PHOTOGRAPHIQUES – programmation, 46 route de Pétrie, 72230 GUÉCÉLARD
- **Votre règlement par chèque à l'adresse postale ci-dessus ou via Paypal sur www.photographiques.org** (menu « régler mon inscription »)

Les dossiers non conformes ne seront pas examinés.

Les résultats seront mis en ligne à partir du 31 octobre.

Seuls les candidats retenus seront personnellement informés avant cette date.

Il n'y aura pas de mails envoyés aux dossiers non sélectionnés.

Utilisez uniquement ce courriel pour votre candidature et vous renseigner à propos de l'appel à auteurs :

appelauteurs@photographiques.org

Le Mans // du 18 mars au 8 avril

Les photographiques

Formulaire d'inscription appel à auteurs

À joindre à votre dossier de candidature pour l'appel à auteurs "Les Photographiques 2019"
au plus tard le 31 août 2018 à

appelauteurs@photographiques.org

(Merci de joindre un formulaire par série si vous en présentez deux)

(En majuscules si manuscrit)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Site web (facultatif) :

Titre de la série :

Nombre d'images :

Formats et supports des tirages :

J'ai pris connaissance de l'appel à auteurs par l'intermédiaire de :

Édition d'ouvrages (facultatif) :

Je sou mets ma candidature à la programmation 2019 du festival "Les Photographiques".

Je certifie que les œuvres présentées n'enfreignent en rien le droit de l'image et j'en assume l'entière responsabilité.

Je joins, par voie numérique, à ce formulaire l'ensemble d'images que je propose à la sélection ainsi qu'un texte de présentation et une mini bio artistique à : appelauteurs@photographiques.org

Tous les fichiers numériques (textes, formulaire, photos) portent un titre commençant par le nom de

l'auteur; chaque fichier photo (format .jpg, 72dpi, 800 pixels pour le + grand côté) est identifiée par le nom de l'auteur et le n° de l'image.

Les dossiers non conformes ne seront pas examinés.

Je m'acquitte des droits d'inscription de 15 €.

Via Paypal sur le site www.photographiques.org

Par chèque à

LES PHOTOGRAPHIQUES programmation,

46 route de Pétrie, 72230 GUÉCÉLARD

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation de l'appel à auteurs *Les Photographiques 2019* et les accepter.

Date et signature :